

Bureau municipal fermé du 20 au 31 juillet



INTERDICTION TOTALE DE FAIRE DES FEUX À CIEL OUVERT

### INTERDICTION DES FEUX D'ARTIFICE



JUSQU'À NOUVEL ORDRE.

FEU AVEC PARE-ÉTINCELLES AUTORISÉ SEULEMENT

Production: Municipalité de Sainte-Geneviève-de-Batiscan

Information: Sylvie Baril: 418-362-2078 courriel: sylviebaril@stegenevieve.ca

Site Internet : www.stegenevieve.ca Facebook : municipalité de Sainte-Geneviève de Batiscan

Prochaine parution: 24 août

DATE DE TOMBÉE: 18 AOÛT



### MESSAGE DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Chers concitoyens, chères concitoyennes,





Le ministère de la Santé publique procède régulièrement à des mises à jours concernant les loisirs, les sports et les regroupements. Conséquemment, le tennis et la pétanque sont disponibles. Aussi, notre camp de jour estival débutera comme prévu le 29 juin prochain.

Au niveau des infrastructures, tous nos règlements d'emprunts ont été autorisés par les Affaires municipales si bien que nous débuterons les appels d'offres aux entrepreneurs incessamment pour les dossiers des ponceaux et pour la route de détour -nouveau développement résidentiel. La semaine dernière nous avons procédé au contrat de pavage de 1.7km sur le rang Nord. Nous remercions les automobilistes pour leur patience considérant que la signalisation avec l'entrepreneur a été déficiente tout au long du contrat en dépit de nos interventions répétées. On peut donc s'attendre à des travaux débutant en août et se poursuivant jusqu'en octobre.

Dans les dernières semaines, nous avons reçu une excellente nouvelle des Affaires municipales à savoir l'approbation d'une aide financière de 3.8 millions\$ pour refaire des conduites d'eau potable, dont la conduite d'alimentation entre les puits et le nouveau réservoir. Il y a quelques années près de 80% de notre réseau était désuet ou non conforme, au terme de ces travaux près de 80% de notre réseau aura moins de 20 ans. Cette planification permet de minimiser les risques de bris qui sont un irritant important et de réduire les pertes d'eau en réseau, lesquelles doivent être documentées auprès du ministère de l'Environnement. Ces travaux devraient être réalisés à l'été 2021.

En terminant, on rappelle que malheureusement il n'y aura pas de festivité de la fête nationale cette année. On rappelle que la SOPFEU a émis un avis **d'interdiction de feu à ciel ouvert et interdiction des feux d'artifice**. Nous vous souhaitons tout de même de profiter au mieux la saison estivale.

Christian Gendron, maire François Hénault, dir. général

### Membres du Conseil

### Maire suppléant

### Services municipaux

Bureau municipal:

Christian Gendron, maire:	418-362-3143	
Marie-Claude Samuel :	418-362-2223	janvier-février
Yanick Godon:	418-362-2963	mars-avril
Annie Van Den Broek:	418-362-2292	mai-juin
Réjean Marchand :	418-362-3248	juillet-août
Gilles Mathon :	418-362-2259	septembre-octobre
Mikaël Carpentier :	819-701-9390	novembre-décembre

Bibliothèque : 819-840-0476 Chef pompier : 418-362-2863 819-691-5560 Adjoint : 418-362-1321 Urbanisme : 819-840-0704

poste 2212 ou 2204

418-362-2078

### INTERNET HAUTE VITESSE

Internet haute vitesse demeure un enjeu important dans notre municipalité. Depuis plusieurs années nous rappelons sans cesse aux députés de nos circonscriptions combien l'avenir ne saurait être envisageable sans la fibre optique et l'Internet haute vitesse. C'est un processus long et coûteux. Le 18 juin dernier, nous avons eu une réunion avec Mme Sonia Lebel au sujet de l'Internet haute vitesse. Mme Lebel a planifié une rencontre avec COGECO et une autre avec le CRTC pour en assurer le suivi.





### RÉSUMÉ DES DÉLIBÉRATIONS DE JUIN 2020

### Réunion ordinaire du 1er juin 2020 à huis clos

- ✓ Approbation des comptes à payer et des déboursés du mois de mai au montant de 96 756.87\$.
- ✓ Contrat à Maskimo construction inc. pour le pavage de 1.7 km sur le rang Nord au coût de 337 608,00\$ plus taxes.
- ✓ Contrat à A. Massicotte excavation pour le nettoyage de fossés au coût de 9 623,00\$ plus taxes.
- ✓ Contrat à Scellements JF inc. pour le traitement des fissures de pavage au coût de 12 700.00\$ plus taxes.
- ✓ Contrat à André Bouvet Itée pour les travaux rue de l'Église et rue St-Philippe au coût de 914 670.00\$ plus taxes.
- ✓ Réparation de la souffleuse à neige Chez Machineries Lourdes St-Raymond au coût de 16 368,20\$ plus taxes.
- ✓ Transfert du surplus général 70 413\$ au surplus non affecté à l'aqueduc, 5 000\$ à l'étant d'assainissement, 5 048\$ à la dette d'assainissement et (-937\$) à l'assainissement.
- ✓ Embauche de Stella Scheiben au camp de jour et aux travaux publics.
- ✓ Mandat au directeur général pour signer un nouveau protocole d'entente avec ARPE Québec (Association pour le recyclage des produits électroniques).
- ✓ Poursuite de l'entente intermunicipale pour l'application de la réglementation en matière d'urbanisme et d'environnement.
- ✓ Mandat au directeur général afin de déposer une demande d'aide financière au programme PPA-CE pour les travaux de pluvial et pavage rue Jean-Germain.
- ✓ Refinancement du règlement no 233 prolongement d'aqueduc rangs Nord, Grande-Pointe et Rivière-à-Veillet.
- ✓ Mandat au directeur général afin d'établir une entente pour des travaux à réaliser au 105, rue Bord-de-l'Eau.
- ✓ Approbation du rapport d'activité du Service incendie.
- ✓ Dérogation mineure pour le 80 rang Sud afin d'accepter la marge avant de 8 mètres au lieu de 12 mètres pour l'agrandissement d'un bâtiment d'élevage.

### Réunion extraordinaire du 10 juin 2020

- ✓ Affichage de poste de journalier aux travaux publics.
- ✓ Appel d'offres pour l'étude géotechnique pour l'entrepôt d'abrasif.
- ✓ Adoption du projet de règlement sur le traitement des élus municipaux.
- ✓ Avis de motion pour l'adoption d'un règlement sur le traitement des élus municipaux.

PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL À HUIS CLOS Lundi 6 juillet 20 h 00

### ATTENDU LES RÉUNIONS DU CONSEIL À HUIS CLOS

Si vous avez des questions d'ordres générales, n'hésitez pas à nous contacter soit par téléphone ou par courriel. Nous nous ferons un plaisir de vous répondre.



FERMETURE DU BUREAU

MUNICIPAL

ET DU GARAGE MUNICIPAL

Mercredi le 24 juin

Le journal le Genevièvois fait relâche en juillet



FERMETURE DU BUREAU

MUNICIPAL

ET DU GARAGE MUNICIPAL

Lundi le 29 juin





### <u>Le service d'évaluation foncière reprend du service</u> à la **MRC** des Chenaux

Les inspecteurs en évaluation foncière, jusqu'à nouvel ordre, n'effectueront aucune visite à l'intérieur des résidences privées. Il est possible que des visites extérieures aient lieu, le tout en respectant les mesures de distanciation physique. Les citoyens concernés par un suivi d'une demande de permis ou pour une mise à jour de leurs dossiers seront contactés par envoi postal. À la suite de cet envoi, les citoyens devront compléter certaines demandes d'informations et devront les acheminer au service d'évaluation foncière de la MRC des Chenaux. Les inspecteurs en évaluation seront disponibles pour soutenir les citoyens dans ce nouveau processus.

Nous demandons la collaboration de la population afin que cette mesure temporaire causée par la pandémie de la COVID-19 soit des plus efficaces.

Prenez note que les bureaux de la MRC des Chenaux sont présentement fermés au public, mais qu'il est toujours possible de rejoindre le personnel par téléphone ou par courriel.





### PISCINE CREUSÉE - PISCINE GONFLABLE ET HORS-TERRE

Une piscine d'une hauteur inférieure à 1.2 mètres doit être entourée d'une clôture de façon à y interdire l'accès et à former une aire protégée autour de la piscine.

Plusieurs normes s'appliquent concernant les piscines. Informezvous au département de l'urbanisme. 819-840-0704 poste 2212 ou 2204.

TOUTE INSTALLATION D'UNE PISCINE DEMANDE UN PERMIS.

### PAS DE

CONTENEUR À MÉTAUX PENDANT L'ÉTÉ

**DE RETOUR** 

À L'AUTOMNE



**AUCUN CAS DANS LA MUNICIPALITÉ.** 

RESPECTONS TOUJOURS LA DISTANCIATION.



Piles dans le bac bleu?

**NON** 

Les piles ne sont pas acceptées

dans le bac à récupération.

Vous pouvez les apporter au Bureau municipal



### HALTE DESJARDINS

Bloc sanitaire ouvert





### NE JETEZ PAS VOS VIEUX ÉLECTRONIQUES

Apportez-les au point de dépôt de l'ARPE-Québec, soit au garage municipal dans le conteneur vert <u>sur les heures d'ouverture du</u> garage municipal.



### GRATUITÉ AU PARC DE LA RIVIÈRE BATISCAN

Pour avoir accès au Parc de la rivière Batiscan gratuitement, se présenter à l'un des 3 postes d'accès du Parc sur présentation d'une pièce d'identité qui démontre votre lieu de résidence. Pour les résidents saisonniers, présenter votre compte de taxe municipale.

### **VIDANGE DES FOSSES SEPTIQUES**

Les propriétaires dont la fosse septique doit être vidangée recevront une lettre, accompagnée d'un dépliant explicatif, environ 10 jours avant la vidange.

Par contre, il n'est plus nécessaire pour le citoyen d'attendre la lettre de rendez-vous pour connaître la date prévue de la vidange.

Chaque résident peut consulter en ligne, facilement et rapidement, la date prévue de la vidange ainsi que certaines informations relatives à son dossier lié à son installation septique, simplement en utilisant le nouvel outil disponible via le site internet. (www.rgmrm.com/activites/boues)



### CARTOUCHES D'IMPRIMANTES VIDES

Vous pouvez venir porter vos cartouches directement au bureau municipal.

En plus de poser un geste concret à l'environnement, ceci permet de financer une vingtaine de chiens annuellement à la fondation MIRA.



# Tennis



### Ouvert de 9 h 00 à 22 00 Tous les jours

La pratique du tennis se fait <u>en simple</u> seulement, distance de deux (2) mètres respectée

Après 1 heure d'utilisation, bien vouloir céder sa place à d'autres joueurs.

Éclairage : Interrupteur à côté de la porte extérieure du bâtiment. S'assurer de fermer les lumières avant de quitter.

PRENDRE NOTE QUE LE BLOC SANITAIRE EST OUVERT



Cueillette des déchets volumineux (Monstres)

La semaine du 4 juillet ou la semaine du 11 juillet (vérifier avec le calendrier à l'endos du journal)

# Je souhaite garder vos enfants



Léanne Bellema	are 819-690-6293	
Lou Berthiaume	e 819-690-6293	
Gabryel Bertran	nd 819-269-2912	
Léanne Despins	s 418-362-3026	,
Maïka Dubois	819-979-4633	;
Mathyce Gauth	ier 418-362-2687	,
Nathanaël Le M	Marois 418-362-3259	)
Charlotte Villen	nure 819-378-8843	;

Si vous désirez ajouter ou enlever votre nom, communiquez au 418-362-2078 poste 2250.



### PROGRAMME DE SUBVENTION À L'ACHAT DE PRODUITS HYGIÉNIQUES DURABLES

La municipalité a adopté le 4 mai 2020 une politique d'aide financière pour l'acquisition de couches et de culottes d'incontinence durables afin de promouvoir les initiatives qui visent à réduire l'enfouissement des matières résiduelles.

La Municipalité veut encourager les jeunes familles à utiliser les couches lavables et les individus à utiliser des produits hygiéniques lavables.

Les modalités et le formulaire d'inscription sont sur le site internet de la municipalité à l'onglet « Ma municipalité » et





### AVIS PUBLIC PROJET DE RÈGLEMENT NO 430-10-06-20

### ÉTABLISSEMENT DU TRAITEMENT DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-GENEVIÈVE-DE-BATISCAN

**AVIS PUBLIC** est donné par le soussigné, directeur général et secrétaire-trésorier de la municipalité que lors d'une séance extraordinaire de Conseil tenue le dix juin deux mil vingt, le projet de règlement no 430-10-06-2020 a été présenté.

Rémunération de base au 1<sup>er</sup> juin 2020 : Allocation de dépenses au 1<sup>er</sup> juin 2020 :

Maire: 16 812.00\$ Maire: 8 406.00\$ Conseiller: 4 203.00\$ Conseiller: 2 101.50\$

### Rémunération additionnelle

Une rémunération additionnelle est de plus accordée à chacun des membres du conseil pour l'assistance de ces derniers aux séances extraordinaires, selon les modalités indiquées :

Advenant le cas où il y a vacance au poste de maire et dans le cas où le maire suppléant remplace le maire pendant plus de trente (30) jours, le maire suppléant a droit, à compter de ce moment et jusqu'à ce que cesse le remplacement, à une somme égale à la rémunération du maire pendant cette période. Cette rémunération, majorée de la rémunération de base du conseiller, sera égale à la rémunération de base du maire.

Que l'adoption du règlement établissant le traitement des élus municipaux aura lieu lors de la séance ordinaire du Conseil qui se tiendra le lundi le 6 juillet 2020 à la salle du Conseil municipal de Sainte-Geneviève-de-Batiscan.

Le projet de règlement est déposé au bureau du soussigné où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures d'ouverture.

Donné à Sainte-Geneviève-de-Batiscan, le 11 juin 2020

François Hénault, directeur général et secrétaire-trésorier



### Bibliothèque

Bonjour à tous nos amis, lecteurs et lectrices,

Comme vous le savez, le Gouvernement a annoncé une ouverture graduelle de nos bibliothèques depuis le 22 mai dernier. Présentement nous sommes dans la phase 1 sur 5, ce qui nous amène à ne pas autoriser l'accès de nos lieux à nos usagers. Seulement les retours de livres qui se feront via la chute de livres placée à côté de notre porte d'entrée.

Pour ce qui est des prêts de livres ; d'un commun accord avec notre Municipalité et parce que nous avons très hâte de vous revoir. NOUS IRONS DIRECTEMENT ET GRATUITEMENT VOUS LES LIVRER CHEZ VOUS À VOTRE DOMICILE.

Tout ce que vous aurez à faire est de nous téléphoner et nous dire quels livres vous aimeriez emprunter après avoir consulté notre catalogue.

### Voici comment procéder :

1-allez sur le site de la bibliothèque; www.biblietcie.ca

2-cliquer sur: Ma bibliothèque

3-Sous : RECHERCHER UNE BIBLIOTHÈQUE, cliquer sur SAINTE GENEVIÈVE DE BATISCAN

4-cliquer sur : Catalogue de votre bibliothèque

5-cliquer sur : tous les champs ce qui vous offrira le catalogue complet de celle-ci.

Ou

Vous aurez cliqué sur titre si vous le connaissez

Ou

Auteur : celui ou celle qui vous intéresse

Ou

Collection: celles qui vous plaisent

Ou

Sujet : vous écrivez votre goût exemple : cuisine, recettes, romans, d'amour, policiers, sports, enquêtes, suspenses, drame, etc.

Lorsqu'un titre vous intéresse cliquer sur la page couverture de celui-ci pour voir un bref résumé de celui-ci, connaître son auteur, la cote de celui-ci auprès du public et plus encore.

Ensuite, contactez-nous au 418-362-2397 (Lyse) ou 418-362-2772 (Fabienne) ou 819-840-0476 (Toute notre précieuse équipe qui travaille fort pour vous pour vous faciliter la vie )

Si vous avez besoin d'aide technique pour vous inscrire ou emprunter des documents numériques, la plateforme www.infobiblio.ca est là pour vous soutenir dans toutes les étapes de votre apprentissage.

Plusieurs autres ressources gratuites, partout, tout le temps au bout des doigts, sont là pour agrémenter votre vie tels que : <a href="https://www.heureduconte.ca">www.heureduconte.ca</a> une plateforme qui rassemble les heures du conte virtuelles et audio pour le plus grand plaisir des enfants.

www.quoilire.ca une autre plateforme qui vous conseille et vous guide sur le choix de vos lectures.

Osez lire!:Mon magazine, : C'est votre revue d'actualité pour vous tenir informé des services offerts dans votre bibliothèque publique, même en temps de pandémie

Prenez note toutefois que les prêts entre bibliothèques ne sont pas disponibles pour le moment en raison de la pandémie.

Lyse, Fabienne, Jeannine, Aline, Nicole, Louise, Diane, Lisa Marie, Sylvie, Louise, Linda, Jérémy, Lorraine, Lina, Martine, Danie, Aurélie, Anaïs, nous avons tous très hâte de vous revoir et en bonne santé. D'ici là, prenez bien soin de vous.

On vous aime et ça va bien aller ..... Lyse, Fabienne et toute l'équipe Biblio





#### **CARTES DE MEMBRES**

Compte tenu des circonstances actuelles, Fadoq Mauricie ont décidé de prendre des mesures afin d'éviter le contact avec les membres. Pour les prochains renouvellements (juin – juillet- août -septembre) vous recevrez par la poste une lettre de renouvellement pour votre carte, et ce, pour un an. Il s'agira à ce moment de retourner par la poste, la partie détachable de ce formulaire, accompagné d'un chèque au nom de FADOQ, au coût de 25,00 \$, le tout dans l'enveloppe préaffranchie incluse dans l'envoie. Une nouvelle carte vous sera retournée par la poste. La présidente vous appellera afin de voir avec vous si vous avez reçu votre renouvellement et vous informer de la procédure. IMPORTANT ne pas détruire cet avis de renouvellement.

#### **ANNIVERSAIRES**

Des membres ont souligné leur anniversaire en Juin :

Maryse Bronsard, Fernand Rousseau, Micheline Leduc, Yves Pellerin, Claire-Renaud Frigon, Rolande Jacob, François Rivard, André Drouin, Huguette Veillette, Armande Germain, Sylvie Baril.



### BON ANNIVERSAIRE À TOUS NOS MEMBRES!

### JEU DE PÉTANQUE :

Actuellement le terrain de pétanque demeure fermé. On vous informera lorsque le terrain sera ouvert à nouveau.

### LOCAL DU CLUB FADOQ

Nous sommes à faire une beauté au local Fadoq. Merci à la Municipalité pour leur bonne collaboration. Les membres du conseil ont hâte de vous revoir dans un tout nouveau lieu de fraternisation. Un merci tout spécial Fernand B. pour le beau travail qu'il a effectué et qu'il continue avec une main de maître.

Au plaisir de se rencontrer à nouveau

Normande Cossette, présidente 418-362-2007



Prenez soin de vous





### Cercle des fermières

Les membres du Cercle de Fermières Les Genevoises sont fières d'avoir participé aux efforts pour réduire les effets de la pandémie dû à la COVID-19. Depuis quelques semaines, nos artisanes ont travaillé à fabriquer plusieurs masques pour les citoyens de notre municipalité et ceux de la MRC des Chenaux.

Nous tenons à remercier nos distributeurs; le Café Dep Le Gourmet et la ferme Campanipol de Ste-Geneviève de Batiscan ainsi que le Maraicher de Batiscan. Au cours des derniers jours, nous avons préparé un inventaire qui nous permet de répondre à vos besoins. Bien que les artisanes profiteront de la période estivale, il nous fera plaisir si vous avez besoin de masques, de répondre à vos demandes. Vous pouvez nous joindre au : lesgenevoises2019@hotmail.com ou au 418-362-2500. Le coût est de 5.00\$ l'unité.

Nous vous souhaitons un très bel été,

Le Cercle de Fermières Les Genevoises.



### Autres



Les policiers de la Sûreté du Québec sont intervenus à plusieurs reprises en matière de conduite avec les capacités affaiblies par l'alcool ou drogue durant les dernières semaines sur l'ensemble du territoire des régions de la Mauricie-Lanaudière et l'Outaouais-Laurentides.

Plusieurs contrôles routiers sont prévus dans les prochaines semaines ciblant la capacité de conduite affaiblie par l'effet de l'alcool ou d'une drogue. Des contrôles nautiques font aussi partie de la planification des patrouilleurs. Rappelons que les policiers utilisent différentes techniques et outils pour détecter la drogue et l'alcool chez les conducteurs. De plus, le dépistage obligatoire est en vigueur ceci permet aux policiers, d'exiger de la part d'un conducteur qu'il fournisse un échantillon d'haleine au bord de la route, qu'ils soupçonnent ou non qu'il y a eu consommation récente d'alcool.

La capacité de conduite affaiblie par l'alcool ou les drogues demeure l'une des causes principales des collisions mortelles au Québec. Non seulement, les conducteurs qui conduisent avec la capacité affaiblie augmentent considérablement les risques d'être impliqués dans une collision mortelle, mais en plus, ils s'exposent à différentes sanctions prévues par la loi, dont :

- Une amende minimale de 1 000\$;
- La suspension de leur permis de conduire ou du droit d'en obtenir un ;
- La saisie de leur véhicule ;
- Le remisage de leur véhicule ;
- Une peine d'emprisonnement.

Si vous sortez et comptez prendre de l'alcool ou de la drogue, prévoyez une solution de rechange existante, soit les services de raccompagnement, le recours à un conducteur désigné, le taxi ou le transport en commun. L'alcool ou la drogue au volant n'est pas une option!

Annie Thibodeau, sergente coordonnatrice locale en police communautaire





Veuillez prendre note que toutes nos activités sont adaptées en mode virtuel dans le confort de votre foyer. Pour nous contacter, vous pouvez le faire par téléphone au **1 855 284-1390 poste 1** et nous laisser un message. Une personne de l'équipe vous rappellera dans les meilleurs délais. Nous sommes actifs également sur Facebook (@aidantsvalleebatiscan). Nos heures d'ouverture sont du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 12h30 à 16h.

### PROGRAMMATION DE JUILLET-Ensemble à distance!

### Café-rencontre virtuel sur la maladie d'Alzheimer

Cette rencontre réunie des aidants qui aident un proche vivant avec la maladie d'Alzheimer et se veut un moment de partage et d'entraide. L'expérience de l'animatrice et de certains aidants pourront être bénéfique et vous guider.

Les lundis 13 et 27 juillet à 13h15



Vous êtes là pour eux, nous sommes là pour vous.

### Café-jasette virtuel

Vous êtes invités à vous joindre à nous pour un aprèsmidi de détente et de plaisir à discuter et partager entre aidants. Vous aurez la chance d'échanger sur plusieurs sujets et de faire de belles rencontres.

Le mardi 7 et jeudi 23 juillet à 13h15

#### Café-rencontre virtuel sur le deuil

Un moment de soutien et de partage vous est offert pour vous aider à traverser votre deuil avec d'autres personnes qui vivent aussi cette étape difficile. Plusieurs thématiques pourront être abordées.

Les mercredis 8 et 22 juillet à 13h15



Vous étes là pour eux, nous sommes là pour vous.

Inscrivez-vous via <u>inscriptionsaidants@hotmail.com</u> **avant 11h** le jour de l'événement.

Un lien Zoom pour vous connecter vous sera acheminé par courriel.

Vous connaissez des personnes non-membres qui pourraient être intéressées à participer à certaines de ces activités en ligne? Invitez-les à s'inscrire. On vous attend!

À gauche, Chantal Leduc et Catherine Dufour en bas. À droite, Josée Gélinas et Elizabeth Faucher en dessous.







## Accès gratuit

Les résidents de Sainte-Geneviève-de-Batiscan peuvent avoir accès, sans frais, aux installations récréotouristiques du Parc de la Péninsule entre 10 h 00 et 18 h 00.

Vous n'aurez qu'à débourser un léger montant payable au camping pour couvrir la création de votre carte d'accès.

Les résidents désirant se prévaloir de cette entente doivent <u>OBTENIR DE LA MUNICIPALITÉ UNE CONFIRMATION DE RÉSIDENCE</u> laquelle devra être présentée au camping Parc de la Péninsule.

Une preuve de résidence est requise pour toute personne âgée de 5 ans et plus.

La demande d'attestation de résidence doit être effectuée directement au Bureau municipal aux heures d'ouverture ou par courriel (<u>municipalite@stegenevieve.ca</u>).



	Juin 2020					
Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
	Conseil Municipal Huis clos	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	La St-Jean 24	25	26	27
28	29	30				

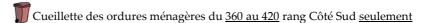
	Juillet 2020					
Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	]eudi	Vendredi	Samedi
			la fete du CANADA	2	3	4
5	Canseil Municipal Huis clos	7	8	9	10	11
12	Palement	14	15	16	17	18
19	Vacances =	Vacances 21	Vacances 22	Vacances C	Vacances -	25
26	27	28	29	30	31	
	Vacances -	Vacances -	Vacances	Vacances	Vacances	

	Août 2020					
Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	Conseil Municipal	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
30	31	25	26	27	28	29



2000

Tout le territoire sauf :





Séance du conseil





Récupération



Natation au le Tremplin



Âge d'Or



Cours de danse 19 h 00



Bibliothèque (mercredi de 18 h30 à 20 h00)



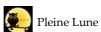
Dimanche 10 45 Samedi 16 h 00



Cercle de Fermières 19 h 30



Heure du conte





Soirée ludique (18 h 00 à 2 0 h 00)



École Versant de la Batiscan